

*Initiatives ministérielles*

gouvernement pour n'avoir pas appuyé le Conseil national de recherches du Canada ni la recherche en général au Canada.

J'ai trouvé intéressants les commentaires de la secrétaire parlementaire. Le gouvernement invoque toujours l'excuse du déficit en disant que si on n'avait pas un déficit de 30 milliards de dollars, le gouvernement ferait beaucoup plus de recherche. À mon avis, le déficit n'est qu'une excuse pour dissimuler la position du gouvernement qui préfère ne faire aucune recherche et en laisser le soin au secteur privé. C'est un argument absolument ridicule.

Il est intéressant de constater que la secrétaire parlementaire justifie toujours les réductions de financement comme un moyen d'augmenter la rentabilité. Quand on diminue le financement de la recherche ou du Conseil national de recherches du Canada, on n'augmente pas la rentabilité, on empêche le Conseil d'atteindre les objectifs qu'on lui avait fixés en premier lieu, à savoir, faire de la recherche pure qui peut ne pas figurer dans les priorités du secteur privé de notre pays.

Nous avons tous lu les statistiques selon lesquelles le Canada est, parmi les pays industrialisés, l'un de ceux qui subventionnent le moins la recherche et le développement. Un numéro récent de *Science Statistics* montre que la contribution du gouvernement fédéral à la recherche et au développement dans notre pays diminue à la fois du point de vue de la réalisation, soit 17 p. 100 de tous les travaux de recherche et de développement, et du point de vue du financement, soit 31 p. 100.

Même lorsque le gouvernement parlait encore de sous-marins atomiques et non de déficit, il était encore en train de réduire l'appui à la recherche et au développement, tant en ce qui concerne la recherche elle-même que les crédits qui y étaient attribués. Depuis 1984, le Canada a très peu contribué à la recherche et au développement, en dépit des promesses du premier ministre et des autres membres du cabinet.

Nous avons dépensé 1,23 p. 100 de notre produit intérieur brut au chapitre de la R-D. C'est la moitié de ce que dépense le Japon et la moitié de ce que des pays comme la Suède dépensent, et cela se voit à la manière dont l'industrie et l'économie fonctionnent au Canada.

Quant à l'emploi dans le domaine de la R-D, nous occupons le onzième rang parmi les pays industrialisés, y compris aussi l'emploi dans les universités.

La recherche universitaire est un élément important des travaux de R-D au Canada, dont une partie est liée au Conseil national de recherches et une autre à l'industrie privée dans le cadre de regroupements de laboratoires, de centres d'excellence et de toutes ces initiatives qui ont été mises sur pied. Ces dernières années, des centres d'excellence ont été créés par le gouvernement conservateur.

Pourtant, le même gouvernement qui fait état de ses priorités en matière de recherche et de ce qu'il ferait s'il pouvait seulement réduire le déficit a progressivement réduit les crédits FPE aux provinces qui, en partie, sont affectés au financement de la recherche universitaire.

Il y a quelques années, David Suzuki a fait une déclaration intéressante sur la répartition des emplois de scientifiques au Canada. Il a signalé que 99 p. 100 des scientifiques qui travaillent au Canada sont au service d'institutions non démocratiques. Ils travaillent soit pour l'armée, soit pour des sociétés où c'est l'argent qui mène.

C'est un commentaire intéressant, puisque dans un tel cas, la recherche ne vise pas à satisfaire les besoins de la population, mais plutôt les besoins et les priorités d'organismes non démocratiques. Nous tentons ici de préserver et même d'accroître le financement du Conseil national de recherches du Canada que nous considérons, parce qu'il représente les priorités des Canadiens en matière de ressources, un organisme extrêmement important.

Le Conseil national de recherches du Canada possède des installations importantes, dont certaines sont situées ici même, à Ottawa. Il possède notamment des tunnels aérodynamiques qu'utilisent des organisations privées et publiques de toutes les régions du pays. Par exemple, l'hôtel de ville de Toronto a été conçu au moyen du tunnel aérodynamique dont dispose ici le Conseil national de recherches.

Le bassin à vagues artificielles, également installé à Ottawa, sert à planifier l'aménagement de ports sur les deux côtes du Canada. En fait, on l'a utilisé dans le cadre de l'enquête qui a permis de déterminer les circonstances entourant la catastrophe de l'*Ocean Ranger* lorsque cette plate-forme de forage a chaviré au large de la côte est du Canada. C'est grâce aux installations et aux scientifiques